

Pontchâteau, le 05/10/2022

Objet : Entretien de la végétation // Sources du Brivet

Dossier suivi par Mattis ROTUREAU

Tel : [06.10.14.27.04](tel:06.10.14.27.04) / [02.44.07.04.44](tel:02.44.07.04.44) - mattis.rotureau@sbvb.fr

Madame, Monsieur,

Le Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB) est une collectivité territoriale ayant pour missions la gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques, ainsi que la prévention contre les inondations, sur le territoire du Bassin Versant Brière-Brivet. Ce dernier s'étend sur 800 km² entre l'estuaire de la Vilaine et l'estuaire de la Loire, la presqu'île de Guérande et le canal de Nantes à Brest.

Le SBVB agit de manière **ponctuelle, exceptionnelle et dans le cadre de l'intérêt général** sur la ripisylve (végétation arborée, arbustive, présente sur les berges des canaux), qui, pour rappel, **doit être entretenue par les propriétaires riverains sur les parcelles attenantes aux canaux. (Article L.215-14 du code de l'environnement).**

Ces entretiens sont réalisés afin de maintenir un bon écoulement de l'eau tout en préservant la biodiversité. Il consiste en l'élagage de la végétation « gênante » pour le bon fonctionnement hydraulique des canaux. Le but est également de déceler les rétentions d'eau générées par les embâcles (accumulation de branches mortes) afin de prévenir des inondations sur des zones à enjeux.

Un passage sera effectué sur le **Canal de la Curée, le Canal de la Fleur, le Canal Saint-Joseph ainsi que le Canal de Quilly**. Cet entretien sera effectué dans les mois à venir.

Nous vous rappelons que cette prise en charge par la collectivité est exceptionnelle.

Nous vous remercions pour votre implication. Nous restons bien entendu à votre écoute et à votre disposition pour de plus amples renseignements. Merci de rediriger les usagers/propriétaires vers nos services.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes plus sincères salutations.

Eric PROVOST,
Président du SBVB

